

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 35 (2008)
Heft: 6

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Votre voix compte

QUI AURAIT CRU IL Y A UN AN que la fête de Noël 2008 serait marquée par une crise économique menaçante et la perte d'emplois? Différentes entreprises suisses prévoient déjà du chômage partiel et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) s'attend à 40 000 chômeurs de plus l'année prochaine. La crise financière mondiale a aussi saisi la Suisse, bien que les experts pensent que l'économie suisse devrait s'en sortir à bon compte en comparaison à d'autres et, après une année sans croissance, remonter déjà légèrement en 2010. L'évolution future des grandes banques telles que Credit Suisse et surtout UBS, fortement touchée, est également difficile à prévoir malgré les 68 milliards d'aide financière massive de la Confédération et de la Banque nationale. L'industrie d'exportation se plaint du cours élevé du franc et constate un recul des commandes, et le tourisme craint une baisse massive du nombre d'hôtes. Cette insécurité générale pèse bien entendu aussi de tout son poids sur le comportement des consommateurs suisses.

En très peu de temps, la crise financière internationale a remplacé le boom de ces dernières années par une récession économique dont personne ne sait avec quelle violence et pour combien de temps elle va toucher l'économie.

Comme si la crise financière et les problèmes économiques qui en résultent ne suffisaient pas, les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne reviennent une fois de plus sur le tapis le 8 février. Le référendum contre la reconduction de l'accord de libre circulation et son extension à la Bulgarie et à la Roumanie, lancé par les Jeunes UDC, la Ligue des Tessinois et les Démocrates Suisses, ayant définitivement lieu, les électeurs suisses devront de nouveau se prononcer à ce sujet début février. Si le peuple rejette la reconduction de la libre circulation des personnes, tous les autres accords bilatéraux seront annulés. Cela serait vraiment fatal pour l'économie suisse, car elle dépend dans tous les domaines de la main d'œuvre étrangère.



Heinz Eckert

Les employeurs, les syndicats et tous les grands partis sauf l'UDC se sont clairement prononcés en faveur de l'accord. L'UDC, qui se considère comme un parti économique, a transformé son assentiment initial en un non sous la pression de la base.

Les peurs latentes face à la libre circulation des personnes ne se sont pas confirmées. La Suisse n'a pas été inondée d'immigrants, il n'y a eu aucun dumping des salaires ni aucun tourisme social. En revanche, les travailleurs étrangers ont apporté une contribution essentielle à la croissance économique du pays.

L'accord sur la libre circulation des personnes revêtant aussi une grande importance pour de nombreux Suisses de l'étranger, nous espérons que le plus grand nombre possible d'électeurs suisses de l'étranger glisseront un oui dans l'urne le 8 février 2009. Près de 400 000 compatriotes vivent dans un pays de l'UE. En cas de résultat négatif de la votation, ces Suissesses et Suisses de l'étranger courent le risque de perdre leurs privilèges dans l'Union. C'est pourquoi le Conseil des Suisses de l'étranger s'est lui aussi prononcé à l'unanimité en faveur de l'accord sur la libre circulation des personnes en août. Le 8 février, chaque voix comptera. La vôtre aussi.

L'équipe de rédaction de la «Revue Suisse» vous souhaite un joyeux Noël et une excellente nouvelle année.

HEINZ ECKERT, RÉDACTEUR EN CHEF



Dent Blanche (VS), du livre «Altitude 4000» voir page 7.

5
Courrier des lecteurs

5
Lu pour vous: Swiss Cookies, Swiss Kids

7
Images: les sommets suisses de plus de 4000 m

8
Riches et pauvres en Suisse

11, 18
Politique

12
Les nouvelles du Palais fédéral

14
Musée Suisse des Transports de Suisse:
un musée vivant

16
Organisation des Suisses de l'étranger

19
Rétrospective de l'année 2008

Page de couverture: une personne défavorisée
mange un repas de Noël sous une tente installée
sur la place de la Riponne à Lausanne.
Photo: Keystone

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 35^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 400 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.
■ DIRECTION ÉDITORIALE: Heinz Eckert (EC), rédacteur en chef; Rolf Ribi (RR); René Lenzi (RL); Alain Wey (AW); Rahel Schweizer (RS), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ E-MAIL: revue@aso.ch ■ IMPRESSION: Zollikofer AG, CH-9001 St-Gall. ■ CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 25.-/étranger, CHF 40.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne.
Clôture de rédaction de cette édition: 28.10.2008